

Colpo, le 29 juin 2023

Le Maire

A

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra :

Le MARDI 04 JUILLET 2023 à 19 h 00
Salle du Conseil municipal, en Mairie

Ordre du jour :

1. Attribution des subventions aux associations colpéennes au titre de l'année 2023.
2. Déclassement d'une parcelle et cession d'une emprise du domaine public à la SCI KTL-5 bis Avenue Georges Brassens.
3. Cession d'une portion d'un chemin rural – 5 lieu-dit Kerbodin.
4. Cession d'une parcelle communale, affectée en fond de jardin, 3 allée du Grand Chêne.
5. Convention à passer avec La Poste – Constitution d'une Base d'Adresse Locale
6. Compte-rendu des délégations du conseil municipal au maire.
7. Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER



Mairie de Colpo

12, avenue de la Princesse
56390 - Colpo

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr

www.colpo.fr